Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

## **DIRECTIVE 4\***

Code: CIUSSSCN-DSI-PCI-PRO-007

TITRE : Protocole relatif à la transmission des infections : Diarrhée associée au *Clostridium difficile* (DACD)(annexe 5)

\*Les mesures inscrites dans cette directive peuvent être sujettes à rehaussement à la suite d'une évaluation du risque par le Service de PCI.

## DOCUMENT CONTRÔLÉ ÉLECTRONIQUEMENT

Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que toute copie papier de cette directive est la version à jour.

DACD / DIRECTIVE 4					
	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux		
Directives Générales	<ul> <li>Mettre en place et appliquer les précautions additionnelles (PA) CONTACT RENFORCÉES;</li> <li>Faire de l'enseignement à l'usager et ses proches :         <ul> <li>1 Procéder à l'hygiène des mains avec de l'eau et du savon avant de manger et après être allé aux toilettes.</li> </ul> </li> </ul>				
	<ul> <li>L'usager doit être visité en dernier dans la séquence de soins.</li> </ul>				
	• Laisser les effets personnels à l'entrée du domicile.	<ul> <li>Le dossier médical ne doit pas être apporté dans la salle de traitement.</li> <li>Nettoyer/désinfecter avec un produit sporicide les surfaces « high touch » ou ayant été en contact avec l'usager.</li> </ul>	<ul> <li>Informer l'usager de :</li> <li>Demeurer dans sa chambre pour toute la durée des mesures de PA.</li> <li>Si impossible, l'usager doit procéder à l'hygiène des mains à l'eau et au savon en sortant de la chambre.</li> </ul>		
Durée de l'application des PA	Le retrait des mesures de P l'état habituel de l'usager.	A est 72 heures après le retou	ir des selles normales selon		

DACD / DIRECTIVE 4						
	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux			
Hygiène des mains	<ul> <li>Procéder à l'hygiène des mains au lavabo, avec de l'eau et du savon liquide (exclure les barres de savon), après un contact avec l'usager ou son environnement et utiliser une serviette jetable.</li> <li>Selon l'évaluation environnementale, le Service de PCI peut encadrer l'application de cette mesure :</li> <li>Si aucun poste de lavage des mains à proximité, utiliser la solution hydroalcoolique (SHA) pour éliminer les autres pathogènes, et se diriger immédiatement au lavabo pour effectuer une hygiène des mains avec de l'eau et du savon.</li> </ul>					
DÉPISTAGE	Se référer au médecin traitant.					
GESTION DU MATÉRIEL	<ul> <li>Limiter la quantité de ma</li> <li>Disposer du matériel mé</li> </ul>	ec un produit sporicide tout m	<b>.</b>			
TRANSFERTS	<ul> <li>Aviser le milieu receveur et le transporteur des mesures de PA lors du transfert vers un autre établissement ou installation ou département pour un :         <ul> <li>1 Usager avec DACD;</li> <li>2 Usager ayant eu un contact étroit avec un cas de DACD.</li> </ul> </li> </ul>					
INSCRIPTION DE NOTES AU DOSSIER	Documenter toutes conditions et interventions ayant un lien avec l'épisode infectieux.					
PTI (LE CAS ÉCHÉANT)	Constat Portrait clinique : Diarrhée associée au Clostridium difficile (DACD).  Directives Appliquer le Protocole relatif à la transmission des infections : Diarrhée associée au Clostridium difficile (DACD).					
Soins d'hygiène			<ul> <li>Effectuer à la chambre pour toute la durée des mesures de PA;</li> <li>Utiliser un savon avec rinçage.</li> </ul>			

DACD / DIRECTIVE 4				
	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux	
SERVICE DE REPAS			Effectuer à la chambre pour toute la durée des mesures PA.	
Buanderie			<ul> <li>Laver les vêtements de façon habituelle avec un détergent commercial courant en utilisant de l'eau chaude ou tiède.</li> <li>Les vêtements ou les tissus tachés par des matières fécales devraient être lavés séparément.</li> </ul>	
Visiteurs			<ul> <li>Procéder à l'hygiène des mains en entrant dans la chambre ou de la zone usager.</li> <li>Procéder à l'hygiène des mains à l'eau et au savon en sortant de la chambre ou de la zone usager.</li> <li>Quitter l'installation sans visiter d'autres usagers et éviter les aires communes.</li> </ul>	

DACD / DIRECTIVE 4				
	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux	
DÉSINFECTION DE L'ENVIRONNEMENT	<ul> <li>Procéder au nettoyage plus fréquent de la chambre et de la salle de bain en utilisant de l'eau de javel (1 partie d'eau de javel diluée dans 9 parties d'eau).</li> </ul>		<ul> <li>Procéder au nettoyage plus fréquent de la chambre et de la salle de bain en utilisant de l'eau de javel (1 partie d'eau de javel diluée dans 9 parties d'eau).</li> </ul>	
DIRECTIVES SUPPLÉMENTAIRES LORS D'ÉCLOSION				
	Domicile	Ambulatoire	Autres milieux	
Mesures Générales			<ul> <li>Renforcer l'application des pratiques de base;</li> <li>Aucun dépistage recommandé.</li> <li>D'autres directives pourraient être recommandées par le Service de PCI après consultation auprès de la Direction de santé publique (DSPublique).</li> </ul>	
Fin d'Éclosion			<ul> <li>Selon l'évaluation par le service de PCI et en collaboration avec la DSPublique.</li> </ul>	